

Le rapport moral du président sur l'activité de l'association est une obligation statutaire. Le faire sur l'exercice 2005 peut paraître dépassé alors que la moitié de 2006 est déjà écoulée, mais il est toujours instructif d'en faire un rappel.

Cette assemblée générale devait avoir lieu le 30 mars 2006. Elle a dû être reportée à la demande des vérificateurs aux comptes qui n'ont pu terminer leur travail à l'échéance prévue. Entre temps, des circonstances particulières auraient de toute façon empêché sa tenue. Le CAES a lui aussi été pénalisé par ces événements. Hormis l'assemblée générale, la conférence de M José Kagabo a dû être reportée à une date ultérieure ; des cours de gymnastique et de yoga qui se tenaient au 105 et au 96 ont dû être annulés.

Une partie du bilan que je vais présenter ici est à mettre à l'actif de nos prédécesseurs, et de leur président Himalaya Caracena, je tiens ici à les remercier pour le travail accompli. Quant à notre équipe, élue depuis le 7 avril 2005, deux tours de scrutin ont été nécessaires pour en valider l'élection, le quorum n'ayant pas été atteint lors du premier tour. En clair, moins de la moitié des membres de droit du CAES ont voté pour la seule liste qui se présentait. Le suspens quant à l'issue du scrutin était certes très relatif, mais si je puis me permettre, nous aurions aimé faire l'économie d'un second tour et nous sentir soutenus par une majorité.

Le bilan donc. Plutôt que de vous faire un inventaire fastidieux et détaillé de notre activité, j'en signalerai trois grands axes. Pour les chiffres détaillés, je vous renvoie aux documents comptables qui vous sont distribués.

Premier axe : l'action sociale. Nous participons financièrement à l'atelier des enfants géré par le CAES du CNRS (dix enfants en 2005), nous versons des aides aux séjours d'enfants (24 subventions) et des participations aux séjours familiaux (28 subventions). Le CAES a dépensé 20 000 euros pour ce poste.

Deuxième axe : les activités culturelles. Il s'agit essentiellement de la billetterie pour des spectacles, des concerts, des places de cinéma. Près de 1000 billets toutes catégories confondues ont été distribués, pour 8000 euros de subvention.

Troisième axe : l'animation collective. Elle regroupe les activités sportives et culturelles et les voyages. Je vous rappelle les activités sportives et culturelles qui vous sont proposées, tant par le CAES de l'EHESS que par le CAES du CNRS : yoga, gymnastique traditionnelle, gymnastique douce, natation, aquagym, danses de salon, atelier d'arts graphiques, et atelier théâtre. 80 personnes sont inscrites à ces activités. Pour les voyages, 39 personnes ont découvert le Vietnam, 19 ont vu le soleil de Belle Ile, 7 ont pris un grand bol d'air et de vin chaud à la chapelle des bois. 30 000 euros ont été investis pour ce troisième poste.

Pour financer toutes ces activités, nous bénéficions d'un budget alimenté par la dotation versée par l'EHESS (32100 euros), et les recettes issues de la gestion des distributeurs implantés au 54 boulevard Raspail, pour environ 26000 euros. Ces derniers revenus sont essentiels, indispensables aux finances de l'association. Ils sont le résultat d'un travail important, quotidien et bénévole de maintenance et de manutention sur ces appareils. Je compte sur votre compréhension et votre patience la prochaine fois qu'un gobelet se coïncera.

A ces considérations, il faut ajouter la gestion humaine de l'association. Depuis l'année dernière, nous travaillons sur une comptabilité qui puisse nous permettre de mesurer plus utilement l'activité du CAES. Et l'entreprise est particulièrement difficile car nos activités principales sont basées sur l'année universitaire, alors que la comptabilité doit suivre l'année civile. Les salaires, les factures sont payables immédiatement, alors que nous étalons

traditionnellement sur deux ou trois mois les paiements et règlements que nous recevons, et les mémoires des sommes dues sont établies à terme échu.

En tant qu'organisateur de cinq cours, le CAES est employeur de quatre personnes, dont trois en CDI, ce qui représente un poste budgétaire très important. De plus, cette responsabilité implique d'être attentif et rigoureux sur la législation du travail, sur les droits et les devoirs d'un employeur.

L'activité du CAES a pris un essor important ces dernières années et occupe une place singulière dans la vie de l'EHESS. Toutes les tranches d'âges, toutes les catégories statutaires sont concernées par notre action mais nous sommes financièrement à la limite de nos capacités. Le chiffre d'affaires de l'association représente, en 2005, plus de quatre fois le montant de sa dotation. Les contraintes budgétaires, liées à notre qualité d'employeur, notre participation aux activités gérées par le CAES du CNRS et l'absence de fonds de roulement limitent nos possibilités et réfrène notre enthousiasme. L'Ecole nous verse une dotation réévaluée en 2003 de 5%, soit 32100€ la précédente revalorisation datant de 1991. La gestion de distributeurs de boissons et friandises au 54 boulevard Raspail est notre seule ressource propre, et les recettes liées au règlement des contentieux sont arrivées à échéance pour l'essentiel. Nous avons informé la présidence de l'Ecole de cette situation délicate, mais la promesse d'une revalorisation de notre dotation dépend du prochain contrat quadriennal. Ces considérations financières justifient en partie l'abandon ou le report de certaines activités que vous avez été nombreux à avoir constaté.

En tant qu'élus au Conseil d'Administration, nous bénéficions de décharge de travail pour assurer cette fonction. Cependant, le CAES prend de plus en plus d'importance et interfère parfois plus que de raison dans notre vie professionnelle. La diversité de nos fonctions, nos contraintes d'horaires, nos lieux et conditions de travail rendent difficile le travail en commun. Les règles régissant les associations en général – et notre action en particulier – sont de plus en plus exigeantes et contrôlées ; le montage des dossiers justifiant nos dépenses et recettes devient de plus en plus administratif et formaliste et prend d'autant plus de temps.

Les activités sportives et culturelles nous occasionnent également de grosses difficultés d'organisation. Je vous rappelle que nous ne pouvons plus bénéficier des salles du centre André Malraux, et de moins en moins des structures de la ville de Paris. Il ne nous reste comme possibilité que le secteur privé, cher, ainsi que les ressources utilisables en interne, c'est-à-dire les salles de cours des trois implantations du boulevard Raspail. Avec les travaux qui vont commencer à la rentrée prochaine au 54 Bd Raspail, nous devons gérer la pénurie de salles disponibles. D'autre part, certains cours sont peu ou pas assez fréquentés pour être rentables. Pour certaines activités, nous serons donc dans l'obligation d'étudier la question du maintien ou non de ces cours qui n'ont pas la fréquentation espérée.

Dans le cadre des subventions à caractère social que nous versons, nous nous associons cette année à la prestation interministérielle d'aides aux vacances versées sous la forme de chèques vacances. Fruit de vives négociations au sein du CA, j'espère que ces modalités sauront satisfaire le plus grand nombre.

Ce tableau brossé en quelques lignes démontre la diversité et la complexité de notre tâche et de nos sujets de réflexions. L'action sociale culturelle et sportive à destination des personnels de l'enseignement supérieur est une mission reconnue et encouragée. A notre niveau, en fonction des moyens dont nous disposons, nous ne pouvons nous empêcher de nous poser la question du sens de notre travail, de la pertinence de l'association dans sa forme actuelle. A l'aune des moyens que nous avons, les perspectives qui s'offrent à nous sont simples. Soit nous rabaissons nos prétentions et nos ambitions, et nous recentrons le CAES vers un rôle plus modeste. Soit nous nous donnons les moyens de nos ambitions et nous

devons trouver d'autres moyens de financement. Une suggestion nous a été faite de mettre en place une formule d'adhésion, autrement dit de valoriser les services offerts par le CAES. Cette idée soulève autant d'intérêt que de contestation. Je consacrerai cette année à recueillir vos avis.

Pour terminer mon intervention, je vous rappelle l'existence de la page du CAES hébergée sur le site Web de l'EHESS. Vous y trouverez toutes les informations nous concernant, le détail des activités que nous organisons, de notre programmation culturelle, etc. Nous sommes régulièrement sollicités par des organismes travaillant pour les comités d'entreprise et offrant des services à des prix privilégiés. Vous trouverez sur cette page leurs références. Je vous encourage à vous y référer régulièrement.

Je vous remercie de votre attention.